

01 SEPTEMBRE 2020

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité – Travail – Progrès
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage



Initiative Eau et Sécurité Alimentaire en Afrique, Phase II (IESAII)
Composante_ Niger du Projet

Rapport final provisoire

MR YARO IDDE : CONSULTANT INDEPENDANT

Sommaire

Liste des tableaux	ii
Résumé exécutif:.....	1
I. Introduction.....	5
1.1. Rappel du contexte et présentation du projet.....	5
1.2. Arrangement institutionnel.....	6
1.3. Zone d'intervention.....	7
1.4. Objectifs et résultats attendus	8
1.5. Composantes -résultats attendus-activités.....	8
1.6. Budget par catégorie de dépenses.....	10
1.7. Durée du programme	10
1.8. Groupes cibles	11
II. Bilan des activités réalisées et résultats obtenus.....	13
2.1. Données Générales	13
2.2. Composante 1 : Augmenter la production agricole par la maîtrise de l'eau, l'intensification et la diversification.	13
2.3. Composante 2 : Contribuer à améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire à travers le renforcement des capacités des acteurs publics, privés, et des organisations professionnelles et la mise en place d'un environnement technique et juridique favorable.....	21
2.4. Composante 3 : Coordination, gestion, suivi/évaluation de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) 24	
III. Les leçons tirées sur la mise en œuvre d'IESAII.....	25
Recommandations.....	27
ANNEXES	28

Liste des tableaux

Tableau 1 : zones et sites d'intervention de l'IESA2.....	8
Tableau 2 : Prévisions financières par composante du projet	10
Tableau 3 : Parties prenantes et leurs rôles.....	11
Tableau 4 : Indicateurs de données générales.....	13
Tableau 5 : situation des aménagements réalisés au cours de la phase II de l'initiative.....	14
Tableau 6 : Situation des superficies développées pour les principales variétés de riz Zinder	15
Tableau 7 : Situation des superficies développées pour les principales variétés de riz/Tahoua.....	16
Tableau 8 : Situation des superficies développées pour les principales cultures maraichères Zinder .	17
Tableau 9 : Situation des superficies développées pour les principales cultures maraichères Tahoua	17
Tableau 10 : Rendement moyens des principales spéculations au niveau régional et zone d'intervention.....	18
Tableau 11 : Conversion de la production des principales cultures maraichères en équivalent céréaliier	19
Tableau 12 : Situation des contrats de prêts auprès des propriétaires terriens de la zone d'intervention d'IESAII.....	20

Résumé exécutif:

Le Royaume d'Espagne à travers l'Agence Espagnole de Coopération pour le Développement Internationale (AECID) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont mis en œuvre dès 2007, **l'Initiative Eau et Sécurité Alimentaire (IESA)** pour soutenir les efforts des gouvernements du Burkina Faso, de la Guinée, du Niger, du Mali et du Sénégal dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Au regard des résultats intéressants de la première phase enregistrés au Niger et au Mali, les différents acteurs ont vu la nécessité de consolider les acquis à travers une seconde phase. Au Niger, la phase 2 du Programme GCP/RAF/464/SPA est formulée pour faire suite au GCP/NER/048/SPA : *Projet de Petite Hydraulique pour la Sécurité Alimentaire dans les régions de Zinder et Tahoua*. Le projet s'inscrit parfaitement dans la logique de la première phase. Il répond à des besoins d'aménagement et de mise en valeur des potentialités hydro-agricoles facilement mobilisables et concourt à l'atteinte des objectifs des programmes de développement au Niger, qui visent à lutter contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation pour l'atteinte des objectifs de développement ODD1 et ODD2.

L'IESAII vise à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience aux changements climatiques des populations les plus vulnérables des zones rurales via la maîtrise de l'eau et le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs. Il devrait contribuer également à améliorer durablement les revenus, l'alimentation et la nutrition des groupes cibles via l'intensification, la diversification, la valorisation de la production agricole, et le renforcement des capacités des acteurs. Les activités proposées répondent au souci du Gouvernement du Niger à développer le secteur rural et à soutenir ses efforts en matière de sécurité alimentaire. Les activités s'inscrivent plus particulièrement dans la perspective de l'atteinte de l'objectif global de la stratégie de *l'initiative 3N*. Le Projet contribue à la réalisation des priorités et produits du document cadre de programmation de pays (**CPP**) de la FAO. Le projet est aligné aux cinq (5) axes de priorité de la Coopération espagnole.

Les résultats de l'étude menée sont contenus dans 3 documents différents intitulés: (i) un rapport administratif, (ii) le rapport final provisoire et (iii) un recueil de 4 bonnes pratiques mises en œuvre dans le cadre du projet de l'initiative. Les résultats globaux de mise en œuvre du projet de six (6) ans de mise en œuvre contenus dans le rapport bilan se résument ainsi qu'il suit :

1. Un total de 2.867 ménages soit 7.619 personnes ont bénéficié des interventions du projet. Les actions entreprises polarisent 51 villages qui comptent une population totale estimée à 72 206 habitants.
2. Au total, 584 forages sont réalisés et 64.000 mètres linéaires de réseau installés. Ce qui a permis l'aménagement de 141 Ha de terre irrigables. On note qu'environ 2077 dont 10% de femme et 47,2% de jeunes sont bénéficiaires des aménagements dans les bas fond de la zone de Magaria et 2867 dont 44,13% de femmes et 57,5% de jeunes sont bénéficiaires des petit périmètres villageois. La superficie moyenne prévue par ménage est de 1200m² pour les premiers aménagements et elle est passée ensuite à 2000 m²/ménage. Il faut signaler qu'avec l'effet d'entraînement provoqué par le projet, 406 ha ont été aménagés sur fonds propres par les producteurs eux-mêmes.
3. Pour atteindre les objectifs d'amélioration de la production, le projet a développé des activités d'intensification de la production à travers la mise à disposition de fonds servant à l'acquisition d'intrants, l'appui/conseil aux bénéficiaires dans leurs activités de production maraichères et de riziculture en pluviale. Un programme de vulgarisation de techniques de production éprouvées a été mise en œuvre dans les domaines suivants : l'irrigation, la gestion de l'eau, l'intensification agricole, la gestion et le fonctionnement des institutions, les techniques de poste récolte, etc. Les

capacités des répondants (DDA et CDA) sont renforcées à travers un programme de formation sur les Champs écoles producteurs, de nouvelles techniques de production sont introduites sous forme d'innovations. Un voyage d'étude a été effectué au Centre Songhai de Porto Novo en République du Bénin au profit des cadres centraux, l'encadrement technique et quelques producteurs.

4. En termes de diversification le projet a introduit la double campagne sur ses sites d'intervention. En effet, en plus de la campagne irriguée (octobre-Avril), une campagne de riziculture pluviale est introduite (Mai - septembre). **L'évaluation des superficies** emblavées en double campagne (celle des cultures maraichères et celle du riz pluvial) a porté sur les espaces aménagés au cours de la première phase (302,6 ha) et les superficies aménagées au cours de la phase2 (141 ha). On note aussi des extensions / adoptions provoquées par les effets d'entraînement et tâches d'huile provoquées par les actions du projet.
5. **Avec la campagne de riziculture en saison pluvieuse** les rendements obtenus sont très intéressants pour 2 des variétés introduites par le projet (la Gambiaka et la Nérica); et ceci est plus marqué surtout dans la zone de Tahoua où les rendements obtenus sont de l'ordre de 5 à 6 Tonnes par hectare. La 3ème variété introduite par le projet à savoir la D5237, bien que moins productive, n'est pas aussi à négliger à cause de son adaptabilité aux conditions de submersion de certaines zones telle que Bagaroua, Tanout et Algass. Si des dispositions idoines sont prises à temps, ces zones peuvent produire autant de riz qu'à Karofane (Bouza), voire même plus. La production totale de riz toutes variétés confondues peut couvrir les besoins alimentaires des ménages qui s'adonnent à l'activité pendant 6,5 mois si elle est intégralement destinée à l'autoconsommation.
6. La production obtenue avec **la campagne de cultures maraichères en saison sèche et froide**, sur les superficies couvertes par les aménagements sur 5 ans, toutes spéculations confondues estimée sur l'ensemble de la zone d'intervention à 6 008 tonnes d'équivalent céréalier vient en appui de la couverture des besoins alimentaire des populations de la zone.
7. En terme de sécurisation foncière, 120 contrats de prêt d'une durée de 5 à 10 ans renouvelables sont établit pour sécuriser les 141 ha de terre aménagés. Ces dispositions sont renforcées par l'organisation en groupement des bénéficiaires et l'ouverture d'un compte, la détermination du statut des terres et le recensement de leurs propriétaires, l'établissement des documents de prêt des terres aménagées et les listes des bénéficiaires des espaces aménagés.
8. En termes d'amélioration de la gouvernance, le projet IESAII a soutenu 28 structures professionnelles agricoles de sa zone d'intervention¹. Le nombre de bénéficiaires de ces appuis est de 1331 exploitants dont 45% de femmes. Le nombre de jeunes bénéficiaires est de 683 soit 51%. Dans le cadre du processus de structuration de la filière Riz au Niger, le Projet IESA2, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à travers la convention signée entre le Niger et l'UEMOA portant « Appui à la Structuration de la Filière Riz au Niger », a appuyé la mise en place des collèges et des cadres de concertation au niveau des régions de Tahoua et Zinder.
9. L'analyse des comptes d'exploitation de l'activité de production de riz pluviale, effectuée en 2017 par la coordination du projet, montre que cette activité de production est rentable au vue des revenus nets tirés après seulement 5 mois d'activités. Le rapport montre en effet que pour un (1)

¹ Cet effectif, ne tient pas compte des structures de Damaou, Kwaya, Gocholo, Taguizit, qui ont été suspendu pour diverses raisons.

franc investi, les producteurs tirent respectivement 4 francs à Badé, 3 francs à Wacha, 2,95 francs à Karofane et 2,04 à 2,44 francs sur les sites du département de Tahoua.

10. Pour produire un kg de riz en hors aménagement à Magaria, il faut engager en moyenne 82,77 fcfa. Les postes de dépense les plus importants² sont : les opérations de préparation du sol (16,85 fcfa) ; la fumure de fonds (11,24 fcfa) et le désherbage (10,86 fcfa).
11. Sur le plan de la visibilité, plus de 700 ha sont aménagés et mis en valeur chaque année par les producteurs en double campagnes. Les ateliers semestriels de consolidation des données ont été régulièrement tenus et 15 rapports d'avancement (projects progress report) sont produits par la Coordination Nationale. Ces rapports sont transmis aux autorités du Ministère de tutelle et au partenaire via la FAO-Niger. Un rapport bilan a été élaboré et transmis en 2018 aux autorités du Ministère en charge de l'agriculture.
12. En termes de gestion de projet, les différents partenaires (l'Etat du Niger, la FAO et l'AECID) ont respecté chacun en ce qui le concerne ses engagements. Le personnel local et les cadres nationaux ont régulièrement émargé sur le projet pour percevoir les salaires et les compléments. Le projet a acquis 5 motos et acheté 5 unités de transformation en 2018. Deux sessions du comité de pilotage au niveau national sont tenues au cours de la vie du projet. La coordination régionale a effectué quatre missions, des missions conjointes FAO et ministère de tutelle et des missions régulières de l'encadrement techniques de terrain ont été effectuées.
13. La mise en œuvre du projet permet de tirer plusieurs leçons tirées :
 - Le modèle aménagement sommaire d'IESAII est simple et ne coûte pas très cher. Il est à la portée de nos producteurs. Il est facile à déplacer et peut être répliqué sur plusieurs zones de certaines régions du Niger. Le Niger a exporté ce modèle au Mali après un voyage d'étude de la Coordination Nationale de ce pays et une mission d'une équipe de Niger s'est rendue au Mali pour former des artisans foreur et installer la technologie.
 - Les superficies et le nombre de personnes qui s'adonnent à la double-culture ont régulièrement augmenté. De plus, de nouveaux acteurs ont adhéré à l'activité de production du riz surtout des femmes, des jeunes exodants qui se sont fixés définitivement au pays. Divers appui sont apportés par la diaspora pour encourager les riziculteurs. Des Changements notoires sont apportés aux habitudes alimentaires par l'introduction du riz local dans les rations alimentaires. Les revenus ont été améliorés. Mais des problèmes de divagation des animaux sont signalés un peu partout par les producteurs interviewés.
 - L'analyse des résultats socio-économiques montre : une augmentation de revenu des ménages, la stabilisation et l'amélioration des conditions d'existence des jeunes des zones concernées, l'augmentation de la production en céréales, la création d'un cadre de rapprochement et de solidarité entre les producteurs, la diversification des habitudes alimentaires des populations, le Changement des pratiques culturelles trop traditionnelles,
 - Si on compare les rendements obtenus sur le riz avec ceux des autres cultures traditionnelles (mil et sorgho), dans la même période, on se rend compte que cette culture est de loin plus intéressante. La surface Agricole Utile (SAU) consacrée aux autres cultures est en régression d'année en année. Certaines cultures tendent même à disparaître au profit du riz. Nous sommes d'avis que l'IESAII a ouvert un nouveau chemin aux producteurs de sa zone d'intervention, mais les moyens financiers ont été insuffisant pour porter son exemple à l'échelle à l'instars de ses résultats dans la commune de Karofane où aujourd'hui plus de 500 ha sont emblavés avec des rendements qui dépasse de loin les 6 tonnes par hectare. Comme

²Cas de Sawaya Maimadjé/Magaria Région de Zinder) 2017

les producteurs l'ont fait entendre au niveau de tous les sites lors de cette mission, les potentialités en terre et en bras valides existent. Cependant beaucoup de contraintes jalonnent et contrarient leurs efforts. Ils donc les appuyer à lever ces contraintes.

14. Le projet de l'Initiative Eau et Sécurité Alimentaire (IESA) a enregistré de très bons résultats dans la mise en œuvre de sa deuxième phase. Ses résultats sont à l'avant-garde de la promotion d'une double campagne par an sur les sites irrigués avec l'introduction de la culture du riz en période d'hivernage et la valorisation du potentiel en riz hors aménagement par la formulation au Niger d'un programme « riz pluvial au Niger ». Toutefois, pour mettre un tel programme en œuvre, il est recommandé de rendre l'eau d'irrigation (d'appoint) disponible et effective au producteurs avant l'installation des pépinières ainsi que l'installation des réseaux de transport d'eau à la parcelle. Il est également recommandé d'Inclure les activités de riziculture dans la durée, de mettre à disposition des producteurs des intrants et du matériel agricole de qualité et à temps (Unité de Culture Attelée (UCA), en intrants, en motopompes, en charrettes, matériel de transformation), de poursuivre la structuration de la filière rizicole à travers la professionnalisation de l'interprofession riz. Un programme de renforcement des capacités à l'endroit de l'encadrement technique (en termes de carburant, entretien des motos, pneumatiques, formation sur l'itinéraire technique de la production du riz, l'amélioration des chaînes de valeur du riz et des autres cultures maraichères. L'organisation des voyages d'échanges d'expérience entre sites, le renforcement de la surveillance sur certains sites de production et un appui aux CEAP en matériels didactiques sont autant d'actions possibles à prévoir.

I. Introduction

1.1. Rappel du contexte et présentation du projet

Le Royaume d'Espagne à travers l'Agence Espagnole de Coopération pour le Développement Internationale (AECID) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont mis en œuvre dès 2007, l'**Initiative Eau et Sécurité Alimentaire (IESA)** pour soutenir les efforts des gouvernements dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

La première phase de l'Initiative (2007-2014) a couvert cinq pays de la sous-région Ouest Africaine à savoir: le Niger, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée et le Sénégal.

Au regard des résultats fort intéressants enregistrés au Niger et au Mali, en Juin 2014, les différents acteurs ont vu la nécessité de poursuivre leur cheminement à travers un «BABY Programme » conçu initialement pour une durée d'une (1) année. Cette phase était prévue pour être mise en œuvre à travers une contribution de 200 000 D/US de la coopération espagnole.

Au Niger, la phase 2 du Programme qui a gardé la dénomination : Initiative Eau et Sécurité Alimentaire pour l'Afrique (IESA II) : GCP/RAF/464/SPA est formulée pour faire suite au GCP/NER/048/SPA : *Projet de Petite Hydraulique pour la Sécurité Alimentaire dans les régions de Zinder et Tahoua.*

Dans les deux régions du Niger, le Programme de la deuxième phase répond à des besoins identifiés d'aménagement et de mise en valeur des potentialités hydro-agricoles facilement mobilisables. En ce sens, il s'inscrit parfaitement dans la logique de la première phase et concourt à l'atteinte des objectifs des programmes de développement au Niger, qui visent à lutter contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation pour l'atteinte des objectifs de développement ODD1 et ODD2.

Dans les régions de Zinder et Tahoua, l'IESA contribue à améliorer les conditions d'existence des populations bénéficiaires et favoriser la mise en place d'une dynamique de développement local qui bénéficiera directement aux femmes et aux jeunes et aux petits producteurs qui ont un accès limité aux facteurs de production et aux investissements productifs. Il contribue aussi à amorcer un développement local susceptible de freiner l'exode rural des jeunes.

Les activités proposées répondent au souci du Gouvernement du Niger à développer le secteur rural, et de soutenir ses efforts en matière de sécurité alimentaire. Les activités s'inscrivent plus particulièrement dans la perspective de l'atteinte de l'objectif global de la stratégie de l'initiative 3N « *Les Nigériens Nourrissent les Nigériens* » (véritable initiative « Faim Zéro » pour le Niger), adoptée par décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012. L'objectif « faim zéro » est de contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus. Cet objectif sera atteint à travers la composante « maitrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutique » du plan d'accélération de l'Initiative 3N.

Au terme de six (6) ans de mise en œuvre, et au vue des résultats globaux satisfaisants, il a été jugé nécessaire de capitaliser certaines bonnes pratiques mises en œuvre par le projet en complétant le recueil des bonnes pratiques édité lors de la précédente phase en élaborant 4 fiches de bonnes pratiques identifiées au cours de la phase 2 de l'Initiative, notamment la riziculture pluviale, l'irrigation par le réseau californien, la vulgarisation des innovations technologiques à travers l'approche Champ Ecole Producteur et les techniques de gestion de l'eau puis rédiger et partager le

rapport final d'exécution du projet. Plus spécifiquement, le but de la prestation à nous demander est de:

- Inventorier les documents disponibles et produits au sein du projet IESA2 ;
- Exploiter les documents de bonnes pratiques élaborés au cours de la première phase, leur actualisation par les (4) réalisations de la deuxième phase IESA II.
- Ressortir les informations nécessaires à la capitalisation suivant les thèmes de capitalisation retenus ;
- discuter et échanger avec l'équipe du projet ainsi que les représentants des parties prenantes au projet (services techniques, les populations bénéficiaires Etc.) ;
- rédiger le rapport final d'exécution du projet suivant les attentes du projet et incorporer les feedback des acteurs aux documents finaux;
- Tenir un atelier national de partage de l'apprentissage capturé au cours de mise en œuvre du projet avec la participation de toutes les parties prenantes (interne et externe) du projet.

Le présent rapport fait le bilan des résultats obtenus à travers la mise en œuvre des activités effectuées avec les 5 financements acquis. Le rapport est structuré ainsi qu'il suit :

- un résumé des principales conclusions et recommandation issus de la mise en œuvre du projet ;
- l'arrangement institutionnel mis en œuvre dans le cadre du projet ;
- un rappel du contexte et la présentation du projet à travers la zone d'intervention, les objectifs, les composantes-résultats attendus-activités, les budgets par catégorie de dépenses, les groupes ciblés et la stratégie de mise en œuvre du projet) ;
- les résultats obtenus de mise en œuvre en termes d'aménagement, de renforcement des capacités, d'intensification, d'organisation des producteurs, de vulgarisation et transfert de technologies, des Superficies-productions-rendements obtenus en cultures maraichères et riziculture en écologie pluviale, les revenus tirés et enfin les leçons tirées et des orientations pour une future intervention.

1.2.Arrangement institutionnel

L'organisation institutionnelle de la mise en œuvre de la seconde phase est restée identique à celle de la première phase.

- Le Projet est exécuté par les structures du Ministère en charge de l'Agriculture qui en assure sa tutelle technique et il est intégré dans le dispositif d'encadrement technique dudit Ministère conformément à l'approche programme et de gestion axé sur les résultats. Respectivement, les deux (2) arrêtés N°090/MAG/SG/DGA du 14 juillet 2014 et N°098/MAG/SG/DGA du 21 juillet 2014 pris par le Ministre en charge de l'Agriculture crée le projet puis nomme le Coordonnateur National, le Responsable du Suivi et Evaluation ainsi que les répondant Régionaux, Départementaux et Communaux ;
- Au niveau national, un comité de pilotage présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage est chargé de suivre l'exécution du projet et la conformité de ses activités (i) avec le cadre logique et (ii) les orientations prioritaires de la Stratégie de l'Initiative 3N ;
- Sur le terrain, des cadres de concertation aux différents niveaux (Commune, Département, Région), sont chargés des programmations et le suivi rapproché des activités. Du point de vue de son exécution, le projet s'appuie sur un dispositif d'encadrement constitué de six (6) agents de base en contact direct avec les producteurs et productrices, et un dispositif de

supervision constitué des Directeurs Régionaux de l'Agriculture (DRA) des deux régions (Zinder et Tahoua) et des Directeurs Départementaux de l'Agriculture (DDA) de cinq Départements touchés (Magaria, Tanout, Bouza, Tahoua et Bagaroua). Notons que le département de Tanout est mis en veilleuse depuis janvier 2017 ;

- La FAO, chargée de la gestion financière, délègue les fonds aux maîtres d'œuvre suivant les procédures de l'Organisation. Un Coordonnateur national chargé du suivi des opérations et un responsable du Suivi-Evaluation sont désignés par le Ministère de tutelle. Une secrétaire comptable et un chauffeur sont recrutés par la FAO pour appuyer la coordination nationale du projet et le bureau de la Représentation de la FAO ;
- Au niveau du Bureau Régional de la FAO (FAORAF), une Unité de Coordination inter-projets, est mise en place en vue de renforcer la communication et les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays, ainsi que le système de Suivi-Evaluation et d'analyse d'impact des projets sur la sécurité alimentaire ;
- Le projet était programmé pour durer initialement 12 mois (Juin 2014 à Mai 2015), avec un budget total de 200000 \$EU financé par le Royaume d'Espagne. Suite à cinq (5) rallonges budgétaires successives accordées par le donateur, à partir de 2015, la durée du projet a été prolongée au rythme des rallonges jusqu'en Août 2020, totalisant six (6) années effectives de mise en œuvre. Les Cinq financements ont servi à préparer et mettre en œuvre des programmes de travail aussi bien dans la zone d'intervention de la première phase du projet qu'au niveau de certains sites irrigables de quelques communes de convergence des régions de Zinder et Tahoua.

1.3.Zone d'intervention

Dans sa conception, le choix de la zone d'intervention a été orienté dans un premier temps vers la zone touchée par la première phase du programme à savoir les régions de Zinder et de Tahoua et à l'intérieur de celle-ci, vers les départements et communes disposant d'un potentiel hydro-agricole facilement mobilisable, et où la pratique de la riziculture pluviale est possible. Dans un second temps, la zone d'intervention a été aussi étendue aux communes de convergence des deux régions du projet, pour la mise en œuvre du Plan d'Accélération de l'Initiative 3 N.

La zone d'intervention a été recentrée sur quatre (5) départements et Vingt-six (26) sites situés dans six (8) Communes d'intervention. Ainsi, Seize (16) sites sont situés dans la Région de Tahoua dont 9 nouveaux dans la commune de Karofane, deux (2) dans celui de Affala, cinq (5) dans celle de Bagaroua. Dix (10) sites situés dans la région de Zinder sont concernés par les activités d'IESAIL.

Tableau 1 : zones et sites d'intervention de l'IESA2³

2 Régions	5 Départements	8 Communes	26 Sites
Zinder	Magaria	Bandé	Gabi Haoussa
			Gabi Guidan Gona
			Damaou
			Gocholo
			Sawaya
	Tanout	Wacha	Wacha
			Baddé
			Gangara
			Olléléwa
			Taguizit
Tahoua	Tahoua	Kalfou	Bagaye
		Affala	Algass
	Bouza	Karofane	Sabon Gari
			Nassarawa
			Américawa
			Amatcheck
			Dama Idi
			Dama Bourdi
			Dama Wakawa
			Dama Zoukouri
	Tahigga		
	Bagaroua	Bagaroua	Sahiya
			Tawaye
			Jiga
			Gougou Héma
Ambagoura			

1.4.Objectifs

L'objectif global (impact): le programme vise à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience aux changements climatiques des populations les plus vulnérables des zones rurales et périurbaines en Afrique de l'Ouest via la maîtrise de l'eau et le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs.

Objectif spécifique (Effets): le projet contribuera à améliorer durablement les revenus, l'alimentation et la nutrition des groupes cibles via l'intensification, la diversification, la valorisation de la production agricole, et le renforcement des capacités des acteurs.

1.5.Composantes -résultats attendus-activités

Composante 1 : Augmenter la production agricole par la maîtrise de l'eau, l'intensification et la diversification.

- Résultat 1.1.: Les superficies irriguées ont augmenté grâce à la réalisation et/ou exploitation d'ouvrages de mobilisation des eaux de surface et souterraines.

³ Les sites de la zone de Tanout et certains sites de la Zone de Magaria ont été mis en veilleuse pour diverses raisons.

- Résultat 1.2 : La mise en valeur durable des terres aménagées est assurée grâce aux activités d'intensification et de diversification des productions irriguées (cultures vivrières et cultures de haute valeur ajoutée).
- Résultats 1.3: l'accès au foncier est amélioré et sécurisé :
- Résultats 1.4 : Appuis aux Commissions foncières de base

Composante 2 : Contribuer à améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire à travers le renforcement des capacités des acteurs publics et privés et des organisations professionnelles et la mise en place d'un environnement technique et juridique favorable.

- Résultat 2.1 : Les produits agricoles sont valorisés par le renforcement des chaînes de valeurs.
- Résultat 2.2: la gouvernance de la sécurité alimentaire est améliorée à travers le renforcement des capacités des acteurs.
- Résultat 2.3 : La santé nutritionnelle et l'hygiène alimentaire sont améliorées. (PM)

Composante N°3 : Coordination, gestion, suivi/évaluation de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)

- Résultat intermédiaire 3.1: Une gestion efficace et efficiente des projets de pays est assurée par l'UGP
- Résultat intermédiaire 3.2: la visibilité des activités de l'IESA2 est améliorée.

Le Projet contribue à la réalisation des priorités et produits du document cadre de programmation de pays (CPP) de la FAO au Niger qui sont:

Contribution au cadre du programme stratégique de la FAO	
Résultat(s) Organisationnel(s)	20101 - Innovative practices and technologies piloted, tested or scaled up by producers, to sustainably increase productivity, address climate change and environmental degradation
Priorité Régionale / Initiative Régionale	Initiative régionale 1 : « Faim zéro » à l'horizon 2025 en Afrique ; Initiative régionale 3 : « Renforcer la résilience des moyens de subsistance des plus vulnérables ».
Résultat(s) PNUAD	Domaine de coopération 1 : D'ici 2018, les ménages vulnérables et les communautés ciblées augmentent leur résilience en améliorant durablement leur moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en gérant mieux leur environnement et en ayant accès aux filets sociaux.
Produit(s) CPP	Priorité 1 : Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et promotion de la nutrition. Priorité 2 : Appui au renforcement d'un environnement politique et institutionnel favorable au développement agricole, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la gouvernance durable des ressources naturelles. Priorité 3 : Renforcement de la résilience des groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle face au changement climatique, aux crises et catastrophes.

1.6. Budget par catégorie de dépenses

Le Programme Initiative Eau et Sécurité Alimentaire pour l'Afrique (IESA II) : GCP/RAF/464/SPA est Prévu initialement pour une durée de douze (12) mois à compter de juin 2014 avec un financement initial de 200 000 \$US. Toutefois, à la suite d'allocations financières additionnelles octroyées par le donateur en 2015 (260 000), 2016 (150 000 \$ US), 2017 (135 000 \$ US) et début 2018 (120 000 \$ US) et 130.000 \$ US soit un total de \$ US. Le tableau en page Donne la répartition des différentes allocations par composantes et par résultats.

Tableau 2 : Prévisions financières par composante du projet

Composantes	Résultats	PRODOC 2014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Prévisions Totales
Composante 1 : Augmenter la production agricole par la maîtrise de l'eau, l'intensification et la diversification.	R1: Aménagement	58 650	108 000	70 000	66 000	103 860		406 510
	R2: Mise en valeur : Intensification et diversification	27 700	3 000	3 000	2 800	-		36 500
	R3: Sécurisation de l'accès aux facteurs de production et au foncier			6 000	550	-		6 550
	R4: la Visibilité des activités du projet est améliorée			5 000	16 600	6 635		28 235
Composante 2 : Contribuer à améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire à travers le renforcement des capacités des acteurs publics et privés et des organisations professionnelles et la mise en place d'un environnement technique et juridique favorable.	R5: Les produits agricoles sont valorisés à travers le renforcement des chaînes de valeur	-	6 000		8 000	9 977		23 977
	R6: la Gouvernance de la Sécurité alimentaire est améliorée à travers la Formation et renforcement des capacités	28 000	38 400	18 400	26 400	24 349		135 549
	R7: La santé nutritionnelle et hygiène alimentaire sont améliorées	-	5 000		3 300	-		8 300
Composante N°3 : Coordination, gestion, suivi/évaluation des UGP et de l'UGI	R8: Le projet est bien géré: fonctionnement, Salaire personnel, missions et voyages, carburant, Etc.	72 248	99 600	75 800	105 600	75 179		428 427
	Coûts indirect de la FAO	13 048	PM	PM	16 048	PM		29 096
Total		200 000	260 000	150 000	135 000	100 000		845 000
Reliquat budget année antérieure						110 298	120 000	

1.7. Durée du programme

La phase 2 du Projet Initiative Eau et Sécurité Alimentaire pour l'Afrique (IESA II) : GCP/RAF/464/SPA est Prévu initialement pour une durée de douze (12) mois à compter de juin 2014. Cependant, à la suite d'allocations financières additionnelles octroyées par le donateur en 2015, 2016 et début 2017, 2018 et 2019, la date actuelle de fin du projet est fixée au 31 décembre 2020.

1.8. Groupes cibles

Le projet touche en priorité les ménages les plus vulnérables en situation d'insécurité alimentaire chronique. L'accent est mis sur l'accès des femmes et des jeunes aux services, qui ont un accès limité aux investissements productifs et aux facteurs de production.

Les appuis, à titre individuel ou collectif, sont orientés vers :

- les organisations ou groupements, dont les capacités d'organisation et de gestion interne sont améliorées.
- les opérateurs des activités connexes à l'irrigation et à la promotion des activités post récolte (Foreurs, plombiers, réparateurs de motopompes, transformateurs, etc.).
- Les structures des Ministères déconcentrés, les collectivités décentralisées, qui verront leurs capacités de planification, d'appui-conseil et de Suivi-Evaluation renforcées.

Tableau 3 : Parties prenantes et leurs rôles

Partenaires	Rôles
Ministères en Charge du Développement Agricole des pays	Tutelle, supervision tripartite du programme, mise en œuvre par les structures décentralisées des services techniques.
Société civiles (ONG, GIE, Organisations des producteurs, des femmes et des jeunes, Bureaux d'études,	Appui conseil,
Autres programmes de développement	Mise en œuvre commune de certaines activités (cofinancement), partage d'expériences
Structures décentralisées de l'Etat (Autorités régionales, sous régionales et locales)	Concertations périodiques, prise en compte des plans de développement locaux, supervision

Stratégies des projets de l'initiative Eau et Sécurité Alimentaire (IESA)

A partir du facteur de production naturelle «EAU » qui est le noyau de l'initiative, les stratégies sont fondées sur des axes qui prennent en compte les quatre composantes clés par lesquelles un ménage ou une communauté atteindrait la disponibilité, l'accès, la stabilité de son alimentation ainsi que la création de biens (capitaux). Le projet est aligné aux cinq (5) axes de priorité de la Coopération espagnole à savoir :

- La fourniture de biens et services en vue de la modernisation de la production ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau ;
- L'amélioration des revenus ;
- La restauration des terres dégradées ;
- l'amélioration de la résilience des producteurs face aux changements climatiques.

Le projet développera :

- Une approche programme souple et flexible qui assure un dialogue permanent avec les bénéficiaires, leurs organisations, ainsi que les autorités communales, régionales et nationales ; la démarche de planification des actions sera participative.
- Une approche communale et communautaire : En rapport avec les besoins prioritaires des bénéficiaires, la porte d'entrée des investissements peut être soit un groupement de producteurs formel et communale.
- Une approche de sécurisation foncière conforme aux mécanismes en vigueur dans la zone ;
- La prise en compte du genre dans les interventions ;

- L'insertion des interventions dans le processus de décentralisation
- La durabilité des actions à travers un transfert progressif des compétences aux bénéficiaires, à travers leurs organisations ;
- L'insertion dans le processus d'apprentissage et d'innovation à travers le partage d'expérience et la vulgarisation des technologies et méthodologies développées par les services techniques, les ONG, les GIE, les structures de recherche (INRAN, ICRISAT) ; les autres projets. Une approche globale qui propose aux groupes cibles les techniques et les outils nécessaires pour faciliter leur accès à la petite irrigation, à l'aménagement et la protection des sites, au développement des activités connexes :
 - l'amélioration des revenus et de la valeur ajoutée des productions par la transformation et le stockage ;
 - la transformation ou le conditionnement des produits ;
 - le développement et le renforcement des capacités.

II. Bilan des activités réalisées et résultats obtenus

2.1. Données Générales

De la date de démarrage de la phase II du projet IESII en juin 2014 jusqu'au mois de Juin 2019, il est dénombré 2.867 ménages et 7.619 personnes bénéficiaires. Les actions entreprises ont été conduites sur 23 sites d'intervention. Les 23 sites polarisent 51 villages. La population totale de ces villages polarisés est estimée à 72 206 habitants.

Tableau 4 : Indicateurs de données générales

Indicateurs	Total Bouza	Total Bagaroua	Total Tahoua	Total Magaria	Total National
Nombre de sites bénéficiaires	9	6	2	5	23
Nombre de villages couverts par le projet	30	6	16	5	47
Population totale polarisée par le projet	34 703	14 333	14 400	8 770	72 206
Nombre de ménages bénéficiaires du projet	2 475	314	78	2 55	2 867
Nombre de bénéficiaires directs du projet	4 858	314	370	2 077	7 619
Pourcentage de femmes bénéficiaires directes	85,89	18	28,5	10	35,59
Pourcentage de jeunes (18-35 ans) dans les bénéficiaires directs	72,89	32,60	67,00	47,2	54,92

2.2. Composante 1 : Augmenter la production agricole par la maîtrise de l'eau, l'intensification et la diversification.

Résultat 1.1.: Les superficies irriguées ont augmenté grâce à la réalisation et/ou exploitation d'ouvrages de mobilisation des eaux de surface et souterraines.

Aménagement

Le PRODOC et les différents plans d'utilisation des fonds additionnels ont prévu de réaliser un total de 146 ha⁴ de terre aménagée dans les deux régions d'intervention. Il s'agit d'aménagements sommaires composés de forages maraichers en tube PVC de 8 à 12 mètres de profondeur (4 forages/ha), de réseaux californiens pour la distribution de l'eau aux parcelles (200mètres linéaires/ha) en tubes PVC et de petites motopompes comme moyen d'exhaure. Au total, 584 forages sont réalisés et 64.000 mètres linéaire de réseau installés. On note qu'environ 2077 dont 10% de femme et 47,2% de jeune sont bénéficiaires des aménagements dans les bas fond de la zone de Magaria et 2867 dont 44,13% de femmes et 57,5% de jeunes sont bénéficiaires des petit périmètres villageois La superficie moyenne prévue par ménage est de 1200m² pour les premiers aménagements et elle est passée ensuite à 2000 m²/ménage. Il faut signaler qu'avec l'effet d'entraînement provoqué par le projet, 406 ha ont été aménagés par des producteurs eux-mêmes. Cette situation est restée inchangée depuis le dernier rapport d'avancement.

⁴Toutefois, les 5.5 ha de Badé ont été suspendus

Tableau 5 : situation des aménagements réalisés au cours de la phase II de l'initiative

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Total Bouza	Total Bagaroua	Total Tahoua	Total Magaria	Total National
Nombre d'Ha aménagés						
	1. Bas-fonds				7	7
	2. PPIV	52,5	66,00	15,5		134
	3. PPM					
	4. Autres					
Nombre de bénéficiaires directs						
	1. Bas-fonds				2.077	2.077
	2. PPIV	2475	78	314		2.867
	3. PPM					
	4. Autres					
Pourcentage de femmes bénéficiaires						
	1. Bas-fonds				10	10
	2. PPIV	85,89	18	28,5		44,13
	3. PPM					
	4. Autres					
Pourcentage de jeunes bénéficiaires						
	1. Bas-fonds				47,2	47,2
	2. PPIV	72,89	32,60	67		57,50
	3. PPM					
	4. Autres					

Résultat 1.2 : La mise en valeur durable des terres aménagées est assurée grâce aux activités d'intensification et de diversification des productions irriguées (cultures vivrières et cultures de haute valeur ajoutée).

Diversification : La problématique de la diversification a été abordée sous l'angle de la double campagne introduite par IESAIL sur ses sites d'intervention. En effet, en plus de la campagne irriguée (avec 19 spéculations mais que seulement les principales ont été retenues pour l'évaluation), une campagne de riziculture (3 variétés introduites par IESAIL et quelques variétés locales sont évaluées), est entrepris par les producteurs. La diversification des cultures est une stratégie paysanne pour renforcer leur résilience et résoudre l'insuffisance des terres. On note l'introduction de nouvelle culture tel que le blé.

- **Evaluation des superficies mises en valeur :** Au terme des 6 années de mise en œuvre, l'évaluation des surfaces emblavés en double culture (cultures maraichères et riziculture pluviale a porté sur :
 - les superficies aménagées par le PPHSA (phase1= 302,6 ha)
 - les superficies aménagées au cours de la phase2 (141 ha)
 - des espaces qui ont servis de parcelles de démonstration à travers les CEP,
 - les effets d'entraînement et tâches d'huile en termes d'extension / adoption provoqués par les actions du projet : *travaux entrepris autour des actions de champs écoles producteurs (CEP) pour environ 350 Ha*
 - Au total, elles ont été évaluées à 794,37 Ha.

➤ Campagne de riziculture en saison pluvieuse

Historique du programme de riziculture sous écologie pluviale: Au sortir de l'atelier régional conjoint des projets financés par l'Espagne, tenu en décembre 2012 à Bamako a fortement encouragé le développement des synergies entre le projet le Projet de Petite Hydraulique pour la Sécurité Alimentaire dans les régions de Zinder et Tahoua (qui est la composante Niger des projets de l'Initiative Eau et Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest (IESA)) et le projet Amélioration de la Production du Riz en Afrique de l'Ouest (APRAO), un protocole d'accord est signé par la FAO entre le PPHSA et le Projet GIPD-APRAO afin de mettre en œuvre un programme sur la riziculture pluviale.

La deuxième phase du projet Initiative Eau et Sécurité Alimentaire (IESA) a donc poursuivi le programme de riziculture pluvial en vue de continuer les activités de vulgarisation des techniques de production du riz sous écologie pluviale dans sa zone d'intervention. Le programme conçu et mise en œuvre par la volonté des deux Coordinations Nationales avait pour but d'initier des activités de vulgarisation des techniques de production du riz pluviale sur un potentiel de terre irrigable disponible évalué à 575 Ha sur les sites retenus dans les zones d'intervention du projet PPHSA. Mais les investigations faites par la suite permettaient d'évaluer ce potentiel à plus de 2.000 Ha sur la zone de couverture du projet.

Les objectifs visés étaient de :

- Introduire et tester des variétés performantes de riz pour en déterminer celles qui s'adaptent mieux à l'écologie des sites de production ;
- renforcer les capacités des producteurs et de l'encadrement technique par des formations sur les itinéraires techniques de production du riz ;
- former des producteurs et l'encadrement technique sur l'approche champs écoles agro-pastorales.

Pour arriver à atteindre ces objectifs, plusieurs activités sont prévues et exécutées au cours de l'hivernage 2014, 2015, 2016 et 2017. Il s'agit de:

- La formation des répondants (formation des formateurs) qui visait à renforcer les capacités techniques et opérationnelles de l'encadrement technique qui, suivant une logique en cascade répercute la formation reçue aux producteurs qu'ils encadrent
- L'organisation d'un voyage d'étude au Burkina Faso en vue d'inspirer les acteurs de la filière des expériences de ce pays
- La mise en œuvre d'un programme de formation à travers des champs écoles producteurs en vue de l'adoption des technologies les performantes comparées aux pratiques des producteurs ;
- L'appui en intrants, le suivi rapproché des acteurs impliqués ;

La supervision des acteurs sur le terrain et des activités mises en œuvre

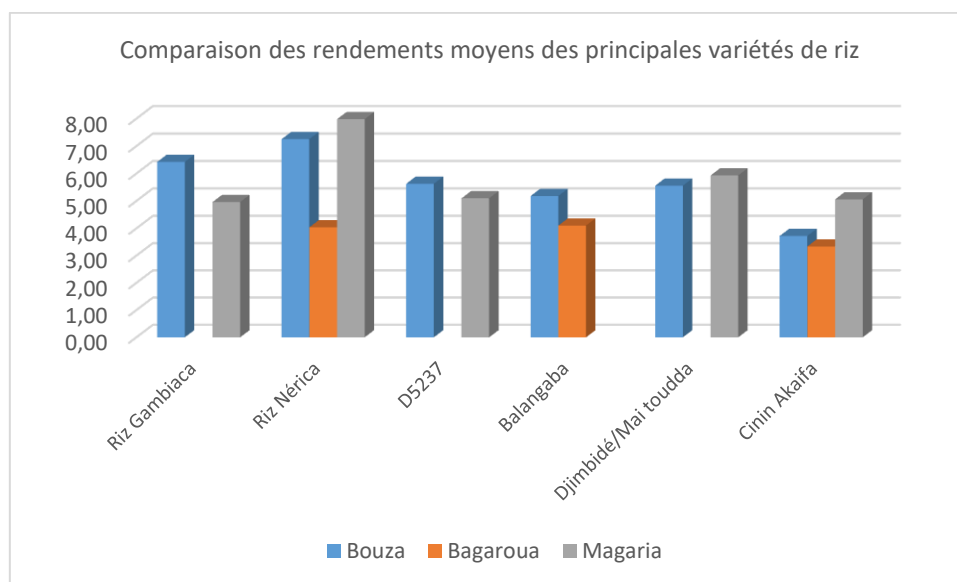
Tableau 6 : Situation des superficies développées pour les principales variétés de riz Zinder

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Magaria					Région de Zinder
		2015	2016	2017	2018	2019	
Nombre d'ha total exploités							
	Riz Gambiaca	44,6	212,9	202,0	172,0	152	783,5
	Riz Nérica	33,0	49,0	96,0	52,0		230,0
	D5237		2,5	42,0	39,0	60	143,5
	Balangaba						-
	Djimbidé/Mai toudda						-
	Cinin Akaifa						-
	Mai Tsico			13,0	4,0		17,0
	Bouhou Banza			7,0	28,0		35,0
	Mai Adda			5,0			5,0

Tableau 7 : Situation des superficies développées pour les principales variétés de riz/Tahoua

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Bouza					Bagaroua			Tahoua				RégionTahoua
		2015	2016	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	
Nombre d'ha total exploités														
	Riz Gambiaca	141,8	141,8	194,6	112,8	121,8				19,5	194,6	27,0	18	971,9
	Riz Nérica	34,5	34,5	52,0	-	0					52,0			173,0
	D5237			31,2	39,2	33,18	5,3	15,0	34,5	2,5	31,2	33,0	7	231,9
	Balangaba	96,6	96,6		30,2	29,01								252,4
	Djimbidé	112,6	112,6	186,7		160,38	3,1	13,8	7,05		186,7			782,7
	Cinin Akaifa			63,2	30,5	20,49					63,2			177,3
	Mai Tsico										13,0			13,0
	Bouhou Banza										7,0			7,0
	Mai Adda										5,0			5,0

Les rendements obtenus sont très intéressants pour 2 des variétés introduites par le projet (la Gambiaca et la Nérica); et ceci est plus marqué surtout dans la zone de Tahoua où les rendements obtenus sont de l'ordre de 5 à 6 Tonnes par hectare. La 3ème variété introduite par le projet à savoir la D5237, bien que moins productive, n'est pas aussi à négliger à cause de son adaptabilité aux conditions de submersion de certaines zones telle que de Bagaroua, Tanout et Algass. Si des dispositions idoines sont prises à temps, ces zones peuvent produire autant de riz qu'à Karofane (Bouza), voire même plus.



La production totale de riz toutes variétés confondues sur 4 ans d'activités sur la vingtaine de sites encadrés par le projet, est évaluée à 17.519 Tonnes de paddy toutes variétés confondues, soit 10.861 tonnes de riz blanchi⁵. L'évaluation a pris en compte non seulement des variétés améliorées (Gambiaca, Nérica et D5737) introduites par le projet, mais également des variétés locales (Balangaba, Djimbidé/Maitoudda, cinin akaifa), Etc. Cette production peut couvrir les besoins

⁵Sur la base d'un rendement à la transformation de 62%.

alimentaires des 28.67 ménages bénéficiaires (7619 personnes) qui s'adonnent à l'activité pendant 6,5 mois si elle est intégralement destinée à l'autoconsommation.

Campagne de cultures maraichères en saison sèche et froide

Tableau 8 : Situation des superficies développées pour les principales cultures maraichères Zinder

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Magaria			Région de Zinder
		2017	2018	2019	
Nombre d'ha total exploités					
	Pomme de terre				
	Chou	5,25	67	67,40	139,65
	Laitue	3,2	23	22,60	48,80
	Oignon		53	53,30	106,30
	Tomate	9	42	42,20	93,20
	Poivron				-
	Blé				-
	Mais	22	4	3,90	29,90

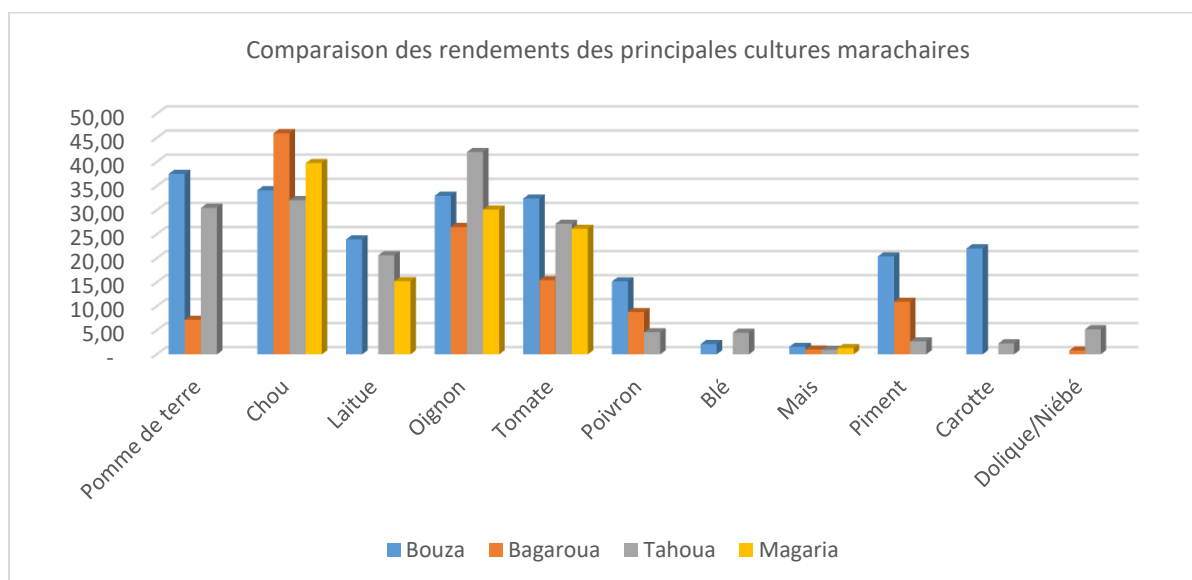
Tableau 9 : Situation des superficies développées pour les principales cultures maraichères Tahoua

Détails / Désagrégation	Bouza						Bgaroua				Tahoua départ			Région de Tahoua
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	2017	2018	2019	
Nombre d'ha total exploités														
Pomme de terre	20,28	1,80	1,5	4,3	19,31				1,5		3,00	10,00	7,00	68,69
Chou	49,09	2,50	3,7	43,3	11,18	27,25	0,19	0,19	5,325	55,00	14,00	25,00	14,00	250,73
Laitue	8,28	0,80	0,8	16,7	6,7	11,93	0	0	0		12,00	17,00	8,00	82,21
Oignon	88,66	8,20	10,6	125,44	6,03	32,55	0,46	0,46	8,61	80,00	57,00	95,00	60,00	573,01
Tomate	10,35	1,00	1	19,15	3,9	14,60	0,02	0,02	0,2		7,00	10,00	6,00	73,24
Poivron	10,5	0,80	0,9	12,51	3,45	19,68	0,93	0,93	12,54	75,00	2,00	5,00	5,00	149,24
Blé	8	1,00	0		2,1	2,80	0		0		2,00	4,00	2,00	21,90
Mais	7,05	2,00	0		4,2	6,70	0		0,02	52,00	9,00	12,00	11,00	103,97
Piment	10,9	0,80	0,9	16,05	7,37	19,68	0,4	0,4	3,87	45,00	2,00	5,00	2,00	114,37
Carotte	3,25	0,50				3,55			0		5,00	8,00	5,00	25,30
Dolique/Niébé							5,03	5,03	49,77	510,00	38,00	19,00	13,00	639,83

Les rendements moyens obtenus sont parmi les plus élevés dans la zone de Bouza (Karofane). Ils sont de: 34,89 T/ha pour la pomme de terre, 3853 T/ha pour le chou, 31,59tonnes/Ha pour l'oignon (avec 33 T/Ha à Bouza), 28,41 T/ha pour la tomate (avec 30,69 T/Ha à Bouza), le piment 14,61 T/ha à Bouza), le poivron 12,5 T/ha à Bouza.

Tableau 10 : Rendement moyens des principales spéculations au niveau régional et zone d'intervention

Spéculations	Région Tahoua	Région Zinder	Moyenne Nationale
Pomme de terre	34,89		34,89
Chou	37,29	39,77	38,53
Laitue	22,83	15,25	19,04
Oignon	33,08	30,1	31,59
Tomate	30,69	26,13	28,41
Poivron	12,5		12,5
Blé	3,68		3,68
Mais	1,25	1,03	1,14
Piment	14,97		14,97
Carotte	14,6		14,6
Dolique/Niébé	2,69		2,69



La production obtenue sur les superficies couvertes par les aménagements sur 5 ans, toutes spéculations confondues est estimée sur l'ensemble de la zone d'intervention à 52 844 tonnes, soit un équivalent céréalier de 6 008 tonnes.

Tableau 11 : Conversion de la production des principales cultures maraichères en équivalent céréalier

Production totale par spéculation	Production(T)	Coeff	P en Kg	EC en Kg
Pomme de terre	2 136,95	0,23	2 136 947,00	491 497,81
Chou	14 451,42	0,07	14 451 417,00	1 011 599,19
Laitue	2 342,65	0,05	2 342 651,00	117 132,55
Oignon	23 513,88	0,11	23 513 876,00	2 586 526,36
Tomate	5 070,69	0,06	5 070 687,00	304 241,22
Poivron	2 120,71	0,1	2 120 714,00	212 071,40
Blé	113,15	1	113 149,00	113 149,00
Mais	277,01	1	277 013,00	277 013,00
Piment	1 910,40	0,1	1 910 402,00	191 040,20
Carotte	204,76	0,11	204 763,00	22 523,93
Dolique/Niébé	702,52	0,97	702 517,00	681 441,49
Production totale	52 844,14		52 844 136,00	6 008 236,15

Intensification : Pour atteindre les objectifs d'amélioration de la production, le projet a développé les activités suivantes:

- la mise à disposition de fonds servant à l'acquisition d'intrants, l'Etat et certains partenaires d'appui au processus;
- l'appui/conseil aux bénéficiaires dans leurs activités de production de riz en pluviale;
- le renforcement des capacités⁶ par la formation des répondants (DDA et CDA) et des producteurs à travers la mise en œuvre d'un programme de formation à travers les Champs écoles producteurs.

➤ **Mise à disposition d'intrants**

Au cours des années de mise en œuvre, ESAIL a initié dans sa zone d'intervention, une approche de vulgarisation de diffusion de plusieurs techniques en vue de soutenir la production du riz hors aménagement basée sur l'approche champs écoles producteurs. L'effort propre du projet IESAIL a été de mettre à la disposition des producteurs (1050kgde semences améliorées (G4 et R1) de riz à 545 producteurs. Il s'agit des variétés: de riz suivantes: Gambiaca, Nérica, B5237 et tout récemment en 2019 des semences de la variété IR et gambiaca. L'Etat et les autres partenaires ont mis place 17138 kg de semences, 1474 litres de produit phytosanitaire ; 6250 kg d'engrais et plusieurs kits de petit matériel.

➤ **Introduction de nouvelles techniques de production**

De nouvelles techniques de production sont introduites dans la zone d'intervention du projet sous forme d'innovations par le projet IESAIL : (i) l'introduction des techniques de mise en place et de conduite de pépinière et de repiquage ; (ii) l'introduction de la technique de mise à boue et le planage ; (iii) l'introduction de la technique d'irrigation d'appoint ; (vi) l'introduction de l'approche champ école producteur dans la riziculture pluviale.

Résultats 1.3: l'accès au foncier est amélioré et sécurisé

➤ **Sécurisation foncière :**

⁶ Un chapitre sera consacré au renforcement des capacités développé ultérieurement

Le PRODOC du projet IESAI prévoit d'établir 11 actes de sécurisation foncière aux bénéficiaires des aménagements. Un total de 120 contrats de prêt d'une durée de 5 à 10 ans renouvelables sont établis pour sécuriser les 141 ha de terre aménagés. Dans cette optique dans la zone de Karofane et les nouveaux aménagements de la zone de Bagaroua, les terres sur lesquelles extensions sont installées, ont fait l'objet d'actes juridiques pour les sécuriser. Ces dispositions sont renforcées par :

- L'organisation en groupement des bénéficiaires et ouverture d'un compte ;
- La détermination du statut des terres et le recensement de leurs propriétaires ;
- l'établissement des documents de prêt des terres qui aménagés ;
- les listes des bénéficiaires des espaces aménagés.

Tableau 12 : Situation des contrats de prêts auprès des propriétaires terriens de la zone d'intervention d'IESAI

Sites	Nombre de contrats de prêts	Références	Superficie	Durée
Wacha	6	PV N°003/2018	4,2	5 ans renouvelables
Badé	3	PV N°005/2019	7,3	5 ans renouvelables
Total Magaria	9	2 contrats	11,5	
Ambagoura	15	Contrat N° 04 à 019/2018	10,25	10 ans renouvelables
Sahiya	18	Contrat N° 20 à 38/2019	17	5 ans renouvelables
Taweye	16	Contrat N° 39 à 55/2019	17	5 ans renouvelables
Gougouhéma	15	Contrat N° 56 à 71/2019	5	5 ans renouvelables
Jiga	8	Contrat N° 72 à 80/2019	15	5 ans renouvelables
Total Bagaroua	72	72 contrats	64,25	
Américawa			5	5 ans renouvelables
Sabon Gari			5	5 ans renouvelables
Nassarawa			5	5 ans renouvelables
Amatchek			5	5 ans renouvelables
Dama Idi			6,5	5 ans renouvelables
Dama Zoukouri			6,5	5 ans renouvelables
Dama Burdi			6,5	5 ans renouvelables
Dama Wakawa			6,5	5 ans renouvelables
Tahigga			6,5	5 ans renouvelables
Total Bouza	9 contrats		52,5	
Bagaye	22		6,5	5 ans renouvelables
Algass	8		10	5 ans renouvelables
Total Tahoua	30 contrats		16,5	5 ans renouvelables
Total Général	120 Contrats de prêt		144,75	

Résultats 1.4 : Appuis aux Commissions foncières de base

➤ Appuis aux Commissions foncières de base :

Le PRODOC du projet IESAI prévu qu'IESA vienne en appui au fonctionnement de 25 commissions foncières de base dans sa zone d'intervention. Malheureusement aucun résultat n'a été enregistré dans ce sens à ces structures au cours de la deuxième phase.

Résultat : Appuis aux Commissions foncières de base		Quantité			Ménages			Bénéficiaires		
	Unité	P	R	%	P	R	%	P	R	%
	Commissions foncières	25	0	0	25	0	0	180	0	0

2.3.Composante 2 : Contribuer à améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire à travers le renforcement des capacités des acteurs publics, privés, et des organisations professionnelles et la mise en place d'un environnement technique et juridique favorable.

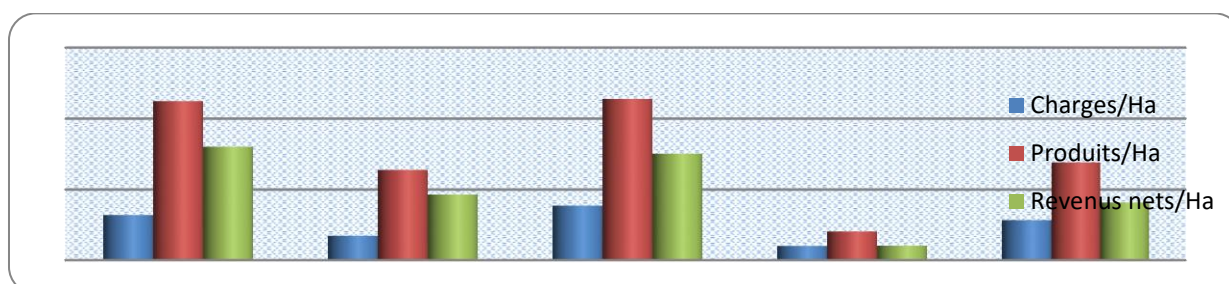
La question de l'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire a été examinée sous l'angle du renforcement des capacités, sous celui de la mise en place des structures organisationnelles (organisation de producteurs, travaillant sur les filières maraichères et rizicoles renforcement des chaînes de valeurs. Le souci étant de créer un environnement technique et juridique pour l'amélioration de la sécurité alimentaire non seulement des bénéficiaires directs mais également des populations de la zone d'intervention du projet.

Résultat 2.1 : Les produits agricoles sont valorisés par le renforcement des chaînes de valeurs.

✧ Analyse des comptes d'exploitation

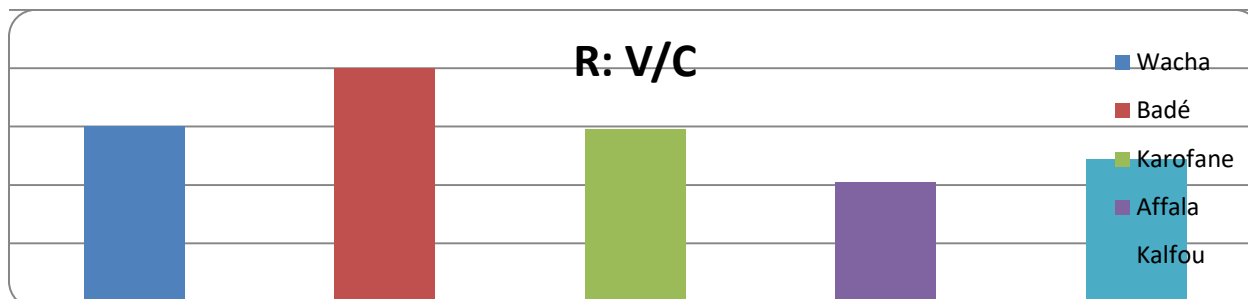
L'analyse des comptes d'exploitation de l'activité de production de riz pluviale, effectuée en 2017 par la coordination du projet, montre que cette activité de production est rentable au vue des revenus nets tirés après seulement 5 mois d'activités. Le rapport montre en effet que pour un (1) franc investi, les producteurs tirent respectivement 4 francs à Badé, 3 francs à Wacha, 2,95 francs à Karofane et 2,04 à 2,44 francs sur les autres sites du département de Tahoua. L'exercice a été conduit avec un échantillon de 26 exploitants au total.

D'une manière générale, l'activité est très rentable au vue des revenus nets tirés après seulement 5 mois d'activités.



❖ **Analyse du rapport V/C (valeur de la production sur les coûts)**

L'analyse du rapport V/C (valeur de la production sur les coûts), montre que pour un (1) franc investi, les producteurs tirent respectivement 4 francs à Badé, 3 francs à Wacha, 2,95 francs à Karofane et 2,04 à 2,44 francs sur les sites de Tahoua.



➤ **Analyse de la destination de la récolte**

D'une manière générale, la production du riz d'hivernage est en moyenne utilisée à 44,83% à la vente et 40,84% à l'autoconsommation. La particularité qui se dessine est que sur les sites de Karofane, 74,1% de la production est orientée pour la vente vers le marché local. Par contre, 81,90% de la production du site d'Algass et 76,76% à Bagaye est destinée à l'autoconsommation familiale.

Site	Autoconsommation (%)	don (%)	Vente (%)	Autres usages (%)	Semences (%)
Wacha	11,50	3,50	71,00	14,00	
Badé	19,05	4,76	65,71	10,48	
Karofane	14,98	5,23	74,1	4,21	1,48
Algass	81,90	17,90	00	00	0,2
Bagaye	76,76	9,27	13,32	00	0,65
Moyenne	40,84	8,13	44,83	5,74	0,46

➤ **Structure du prix du riz à la production**

Pour produire un kg de riz en hors aménagement à Magaria, il faut engager en moyenne 82,77 fcfa. Les postes de dépense les plus importants sont : les opérations de préparation du sol (16,85 fcfa) ; la fumure de fonds (11,24 fcfa) et le désherbage (10,86 fcfa). Cas de Sawaya Maimadjé/Magaria Région de Zinder) 2017

➤ **Mise en place des organisations de producteurs et Participation à la structuration de la Filière Riz au Niger**

Le projet IESAIL a soutenu en apportant son appui à 28 structures professionnelles agricoles de sa zone d'intervention. Cet effectif, ne tient pas compte des structures de Damaou, Kwaya, Gocholo, Taguizit, qui ont été suspendu pour diverses raisons. Le nombre de bénéficiaires de ces appuis est de 1331 exploitants dont 45% de femmes. Le nombre de jeunes bénéficiaires est de 683 soit 51%.

localité	Appellation de l'organisation professionnelle	Nombre de membres		% Femmes	Total	Jeunes	% de jeunes
		homme	femme				
Dama Idi	Nassara	31	64	0,67	95	31	0,33
Dama Zoukouri	AMANA	10	74	0,88	84	41	0,49
DamaWakawa	ALWASHI	10	57	0,85	67	42	0,63
Dama Burdi	HIMMA BURDAWA	21	33	0,61	54	20	0,37
Tahigga	ZARUMMAI	15	66	0,81	81	41	0,51
Sabon Gari	TAMMAHA	0	57	1,00	57	57	1,00
Sabon Gari	KULAWA	43	0	0,00	43	20	0,47
Nassarawa	ALBARKA	0	43	1,00	43	30	0,70
Nassarawa	KUDURI	30	0	0,00	30	27	0,90
Amatcheck	AZO AGANI	20	0	0,00	20	17	0,85
Amatcheck	KUZARI	0	22	1,00	22	13	0,59
Américawa	TARIHI	26	0	0,00	26	12	0,46
Américawa	HIMMA AMERIKAWA	0	22	1,00	22	13	0,59
Bagaye/Kalfou	HADI KAN JAMA	60	40	0,40	100	50	0,50
Bagaye /Kalfou	Rabo jinkan Allah	0	22	1,00	22	18	0,82
Algass /Affala	DALLILI	40	0	0,00	40	35	0,88
Algass /Affala	Niya Mufari	0	41	1,00	41	30	0,73
Algass	Niya	35	0	0,00	35	25	0,71
Wacha	kokari	28	7	0,20	35	12	0,34
Badé	Himma	40	5	0,11	45	15	0,33
Sawaya M.Majé	Amintchi	68	2	0,03	70	31	0,44
Gaabi	A So Jouna	62	3	0,05	65	19	0,29
Gaabi G.Gona	Hakuri Magani	32	4	0,11	36	19	0,53
Ambagoura	Hadin Kay	31	11	0,26	42	12	0,29
Gougouhéma	Babou Doli	41	15	0,27	56	16	0,29
Sahiya	Alhéri	42	8	0,16	50	23	0,46
Taweye	Anfani	23	2	0,08	25	10	0,40
Jiga	Adaltchi	22	3	0,12	25	4	0,16
Total		730	601	0,45	1331	683	0,51

➤ Structuration de la filière Riz au Niger

Dans le cadre du processus de structuration de la filière Riz au Niger, le Projet IESA2, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, a appuyé la mise en place des collèges et des cadres de concertation au niveau des régions de Tahoua et Zinder. Cet appui du projet vient en appui à la mise en œuvre d'une convention signée entre le Niger et l'UEMOA portant « Appui à la Structuration de la Filière Riz au Niger » et dont la zone d'intervention couvre les régions de: Tillabéri, Niamey, Dosso et Diffa. Ainsi avec l'appui du projet IESA, 30 élus des régions de Zinder et Tahoua, ont pris part à l'Assemblée Générale constitutive de l'Interprofession de la Filière Riz au Niger.

Résultat 2.2: la gouvernance de la sécurité alimentaire est améliorée à travers le renforcement des capacités des acteurs.

Les Plans d'utilisation des fonds 2014, 2015, 2016, 2017 prévoient des activités de renforcement des capacités à l'endroit de l'encadrement technique (répondants communaux et départementaux), le responsable du S&E ainsi que des producteurs pilotes. Cinq modules ont été dispensés :

- Le premier module porte sur la gestion de l'eau et des infrastructures. Cette formation a pour objectif d'accompagner de manière efficace et efficiente les producteurs afin que les infrastructures soient gérées de manière rationnelle et durable.
- Le deuxième module a porté sur les techniques de production et de conservation des produits maraichers. Ce module a permis d'outiller les répondants afin qu'ils apportent aux producteurs les corrections nécessaires sur les défaillances observées au niveau des itinéraires techniques en matière de maraichage. Les cultures étudiées sont : le poivron ; le piment ; la pomme de terre ; le chou ; la laitue ; l'oignon ; la dolique.
- Le troisième et le quatrième module ont porté sur l'itinéraire technique de la riziculture hors aménagement (pluviale) et l'approche Champ Ecole agropastoral (CEAP)
- Le cinquième module a porté sur les techniques de production de semences de riz
- Un voyage d'étude a été effectuée au Centre Songhai de Porto Novo en République du Bénin au profit non seulement de l'encadrement technique (répondants communaux et 1 représentant des départementaux), mais également de quelques producteurs et productrices.

L'encadrement d'IESA2 composé de 5 répondants au niveau des communes d'intervention, 5 répondants au niveau des départements et de 2 répondants au niveau des régions assure de manière permanente l'appui/conseil aux bénéficiaires dans leurs activités de production maraichère. Ce dispositif est mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Plusieurs activités de vulgarisation de techniques de production éprouvées dans les domaines suivants : l'irrigation, la gestion de l'eau, l'intensification agricole, la gestion et le fonctionnement des institutions, les techniques de poste récolte, etc., sont développés chaque campagne par l'encadrement rapproché d'IESA2. Ces diverses techniques ont été portées à la connaissance des producteurs à travers des ateliers, des séances de démonstration, des séances d'animation et des visites d'échanges entre producteurs.

Résultat 2.3. : La santé nutritionnelle et l'hygiène alimentaire sont améliorées. (PM)

Le plan de travail et budget annuel 2019 a prévu la mise en œuvre d'une enquête sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et des enfants de moins de 59 mois. Cette enquête n'a pas pu être effectuée.

Une enquête similaire a été effectuée en 2013 mais ses résultats ont été mitigés à cause de certains biais intervenus à l'époque dans la mise en œuvre de l'enquête.

2.4. Composante 3 : Coordination, gestion, suivi/évaluation de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)

Résultat 3.1.: Une gestion efficace et efficiente des projets de pays est assurée par l'UGP

En Août 2020, le projet IESAI a 6 ans et 07 mois de mise en œuvre. Au cours de cette période, le projet a produit 15 rapports d'avancement qui ont été régulièrement transmis au bailleur de fonds via la FAO. Ces différents rapports donnent la situation les différents résultats obtenus par le projet et les contraintes rencontrées. Au cours de cette période la Coordination Régionale a effectué 05 missions d'appui à la Coordination Nationale et au Bureau de la FAO-Niger. Chacune des missions d'appui technique a donné lieu à des visites conjointes (coordination nationale, FAO) de supervision sur les sites du projet, dont 02 avec les représentants du bailleur de fonds et du bureau de la FAO. Chaque semestre, des ateliers de consolidation des données sont organisés à Maradi par le Responsable du suivi Evaluation de concert avec le Coordonnateur National et les répondants. 11 Mission de suivi ont été effectuées. Un chronogramme de mise en œuvre des activités du projet a

été élaboré. Cependant, compte tenu des lenteurs dans le traitement des dossiers, ce chronogramme n'a pas été respecté.

Le personnel local (un chauffeur et une secrétaire comptable, les cadres nationaux (1CN, 1RSE, 2DRA, 4DDA, et 6 CDA) ont régulièrement émargé sur le projet pour percevoir les salaires et les compléments. L'Etat du Niger a versé à chacun de ces agents et cadres leur salaire qui constitue la contribution du Gouvernement au fonctionnement du projet. Le projet a acquis 5 motos en 2018 au profit des encadreurs des sites. Malheureusement il faut signaler que les véhicules des DDA et les motos des encadreurs ne sont pas entretenus par le Projet. Par ailleurs, les compléments de salaire des chauffeurs des DDA de Tahoua, Bouza et Magaria ont été suspendu et chauffeur de la DDA de Bagaroua dans le dispositif n'a pas intégré le dispositif

Taux de délivry du projet IESAII Insérer la synthèse de la transaction liste

Résultat 3.2.: la visibilité des activités de l'IESA2 est améliorée.

Pour marquer sa présence dans sa zone d'intervention, en dépit des 302 ha aménagés au cours de sa 1^{ère} phase, IESAII a aménagé: 2015 : 20ha aménagés à Bouza, 2016-2017 : 66ha à Bagaroua, 2018-2019 : 55 ha aménagés à Bouza (55,5 ha) ; 7 Ha à Wacha ; 10 Ha à Algass 5,5 ha à Bagaye. Entre 2015-2018, un décompte de **417 ha est** aménagé par les producteurs eux même sur le modèle d'aménagement d'IESA. Des panneaux de visibilité sont prévus dans les différents plans d'utilisation des fonds, malheureusement, ces panneaux ne sont pas confectionnés.

Les ateliers semestriels de consolidation des données ont été régulièrement tenus et pour rendre compte des résultats du projet, des rapports (projects progress report) sont régulièrement produits par la Coordination Nationale. Ces rapports sont transmis aux autorités du Ministère de tutelle et au partenaire via la FAO-Niger. Un rapport bilan a été élaboré et transmis en 2018 aux autorités du Ministère en charge de l'agriculture.

Des émissions radiotélévisées au niveau local (régions) et la tenue des cadres de concertation sont également programmées, mais tout ceci n'a jamais vu le jour.

Deux sessions du comité de pilotage au niveau national sont tenues au cours de la vie du projet. Malheureusement les réunions de cadres de concertation au niveau local ne sont pas tenues. Les missions des autorités administratives et des élus locaux n'ont pu être organisées qu'une seule fois au cours de la vie d'IESAII. Quatre missions du coordonnateur régional, des missions conjointes FAO et ministère de tutelle et des missions régulières de l'encadrement techniques de terrain.

III. Les leçons tirées sur la mise en œuvre d'IESAII

La mise œuvre de IESAII permet de tirer quelques enseignement tant du point de vue technique que stratégique.

- Le modèle aménagement sommaire de IESAII est composé des petits forages maraichers (de 10-12 ml de profondeur) en tube PVC (4/ha), d'un réseau californien (200ml/ha) en tubes PVC (enterré à 50 cm) et une motopompe de petite puissance sert de moyen d'exhaure. Ce modèle d'aménagement simple ne coûte pas très cher et est à la portée de nos producteurs. Il est facile à déplacer. Le modèle d'IESA est prometteur et peut être répliqué sur plusieurs zones de certaines régions du Niger. Deux campagnes peuvent être envisagées dans l'année. Le modèle de IESAII du Niger a été exporté au Mali à travers un voyage d'étude de la Coordination Nationale de ce pays qui est venu s'en inspiré. Et une mission de l'équipe de Niger composé du CN, d'une équipe de plombier-foreur s'est rendue au Mali pour leur installer la technologie.

- Les superficies et le nombre de personnes qui s'adonnent à la double-culture ont régulièrement augmenté. De plus, de nouveaux acteurs ont adhéré à l'activité de production du riz surtout des femmes, des jeunes exodants qui se sont fixés définitivement au pays. Divers appuis sont apportés par la diaspora pour encourager les riziculteurs. Des Changements notoires sont apportés aux habitudes alimentaires par l'introduction du riz local dans les rations alimentaires. Les revenus ont été améliorés. Tous les sites de production sont sécurisés à travers l'établissement des actes de transaction foncière. Mais des problèmes de divagation des animaux sont signalés un peu partout par les producteurs interviewés.
- La production totale de riz toutes variétés confondues sur 4 ans d'activités sur la vingtaine de sites encadrés par le projet, est évaluée à 17.519 Tonnes de paddy toutes variétés confondues, soit 10.861 tonnes de riz blanchi. Cette production peut couvrir les besoins alimentaires des 2.867 ménages bénéficiaires (7.619 personnes) qui s'adonnent à l'activité pendant 6,5 mois si elle est intégralement destinée à l'autoconsommation.
- Les rendements obtenus sont très intéressantes pour 2 des variétés introduites par le projet (la Gambiaca et la Nérica); et ceci est plus marqué surtout dans la zone de Tahoua où le rendement moyen est de l'ordre de 5 à 6 Tonnes. La 3^{ème} variété introduite par le projet à savoir la D5237, n'est pas aussi à négliger à cause de son adaptabilité aux conditions de submersion de certaines zones à savoir Bagaroua, Tanout et Algass. Si des dispositions idoines sont prises à temps, ces zones peuvent produire autant de riz qu'à Karofane; sinon plus.
- La production maraichère obtenue sur les superficies couvertes par les aménagements sur 5 ans, toutes spéculations confondues est estimée sur l'ensemble de la zone d'intervention à 52 844 tonnes, toutes spéculations confondues ; soit 6 008 tonnes d'équivalent céréalier.
- Les rendements moyens obtenus sont parmi les plus élevés dans la zone de Bouza (Karofane). Ils sont de: 34,89 T/ha pour la pomme de terre, 38,53 T/ha pour le chou, 31,59 tonnes/ha pour l'oignon (avec 33 T/ha à Bouza), 28,41 T/ha pour la tomate (avec 30,69 T/ha à Bouza), le piment 14,61 T/ha à Bouza, le poivron 12,5 T/ha à Bouza).
- L'analyse des résultats socio-économiques montre :
 - Une augmentation de revenu des ménages,
 - La stabilisation et l'amélioration des conditions d'existence des jeunes des zones concernées ;
 - L'augmentation de la production en céréales ;
 - La création d'un cadre de rapprochement et de solidarité entre les producteurs.
 - La diversification des habitudes alimentaires des populations,
 - Le Changement des pratiques culturelles trop traditionnelles,
- Si on compare les rendements obtenus sur le riz avec ceux des autres cultures traditionnelles (mil et sorgho), dans la même période, on se rend compte que cette culture est de loin plus intéressante. La SAU consacrée aux autres cultures est en régression d'année en année. Certaines cultures tendent même à disparaître au profit du riz. Nous sommes d'avis que l'IESAIL a ouvert un nouveau chemin aux producteurs de sa zone d'intervention, mais les moyens financiers ont été insuffisant pour porter son exemple à l'échelle à l'instars de ses résultats dans la commune de Karofane où aujourd'hui plus de 500 ha sont emblavés avec des rendements qui dépasse de loin les 6 tonnes par hectare. Comme les producteurs l'ont fait entendre au niveau de tous les sites, les potentialités en terre et en bras valides existent. Cependant beaucoup de contraintes jalonnent et contrarient leurs efforts. Il faut donc les appuyer à lever ces contraintes.

- Face aux difficultés de tout genre rencontrées lors de l'opération, des solutions locales ont été trouvées et appliquées d'un site à un autre. Il s'agit essentiellement des séances d'animation sensibilisation, l'encouragement des producteurs pour le fort engouement vis-à-vis des activités de riziculture, la prise en charge de certaines dépenses (carburant) par les riziculteurs).

Recommandations

Le projet de l'Initiative Eau et Sécurité Alimentaire (IESA) a enregistré de très bons résultats dans la mise en œuvre de sa deuxième phase. IESAI peut être considéré comme un des projets qui sont à l'avant-garde de la promotion d'une double campagne par an sur les sites irrigués avec l'introduction de la culture du riz en période d'hivernage. A notre avis les gens ont commencé à voir le bout du tunnel de l'insécurité alimentaire. Le plaidoyer fait auprès des structures en charge de l'Agriculture pour la valorisation du potentiel en riz hors aménagement a été d'ailleurs couronné avec la formulation au Niger d'un programme « riz pluvial au Niger ».

Nous recommandons de poursuivre l'accompagnement des structures bénéficiaires. L'Espagne et la FAO se doivent de participer au financement d'un tel programme.

Les activités proposées sont:

- ▶ La poursuite du fonçage des forages et l'installation des réseaux de distribution d'eau afin de rendre disponible et effective l'eau d'irrigation (d'appoint) avant l'installation des pépinières ainsi que l'installation des réseaux de transport d'eau à la parcelle ;
- ▶ la mise à l'échelle des succès obtenus en incluant les activités dans la durée, c'est-à-dire de financer un programme cohérent financé sur au moins 5 ans ;
- ▶ L'intensification de la production à travers la formation, la mise à disposition d'intrants de qualité et à temps ;
- ▶ La poursuite de la structuration de la filière rizicole à travers la professionnalisation de l'interprofession riz ;
- ▶ La prise en compte des actions complémentaires suivantes : un appui en UCA, en motopompes, charrettes, matériels de transformation et le renforcement de la surveillance sur certains sites de production
- ▶ La poursuite du renforcement des capacités de l'encadrement technique(en termes de carburant, entretien des motos, pneumatiques Etc.), et leur formation sur l'itinéraire technique de la production du riz et dans le domaine de l'amélioration des chaînes de valeur du riz et des autres cultures maraichères, l'organisation des voyages d'échanges d'expérience entre sites,
- ▶ Un appui aux auditeurs des champs écoles en matériels didactiques

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des documents produits au cours de la phase II de IESA

2ème semestre 2014; 1er et deuxième semestre 2015	Rapport de mission de supervision des activités de Production du « riz pluvial » du Projet IESA2, du ...au 2015, (UGP)
	Rapport de mission de mise en place des intrants Champ Ecole Paysan (CEP) hivernage 2015
	Rapport de formation sur la riziculture pluviale et l'approche Champ Ecole Paysan (CEP) tenue du 14 au 17 avril 2015 à Gaya.
	Rapport de formation sur la gestion de l'eau et des infrastructures sur les sites aménagés
	Rapport de formation sur les techniques de production et de conservation des produits maraichers, tenue du 22 au 27 avril 2015 à Maradi.
	Rapport de l'atelier de mise à jour des données des réalisations de IESA II et perspectives des activités de la campagne rizicole d'hivernage 2015, tenu à Maradi du 25 au 30 juin 2015, (RSE-IESA II)
	Project Progress report, premier semestre 2015, (UGP)
1er semestre 2016 2ème semestre 2016	Atelier semestriel de consolidation des données de suivi et évaluation organisé à Maradi du 19 au 29 Juin 2016
	Rapport de mission de supervision des activités de « champs écoles producteurs (CEP) en riziculture pluviale dans les régions de Zinder et Tahoua, Mission conjointe, (MAG-EL et UGP)
	Rapport de Suivi des travaux d'aménagement et compte rendu des travaux de l'atelier de consolidation des données des réalisations du deuxième semestre 2016 ; du 16 au 26 décembre 2016
	Project Progress report, Deuxième semestre 2016, (UGP)
1er semestre 2017	Rapport de la session de formation des répondants départementaux et communaux des régions de Tahoua et Zinder sur l'itinéraire technique et la production de semences de riz hors aménagement et en approche Champs Ecoles Agropastoraux (CEAP), Tillabéry du 22 Mai au 01 Juin 2017 ; (UGP)
	Rapport de mission de supervision des activités d'IESAII dans les régions de Zinder et Tahoua, du 03 au 18 Juin 2017 ; (UGP)
	Rapport de l'atelier de consolidation des données des réalisations du premier semestre 2017 d'IESA II du 27 Juin au 02 Juillet 2017, (RSE-IESA II)
	Project Progress report, premier semestre 2017, (UGP)
2ème semestre 2017	Rapport des rencontres d'appui à la mise en place des collègues et des cadres de concertation départementaux et régionaux des acteurs de la filière riz dans les régions de Zinder et Tahoua (UGP-DGA)
	Rapport de mission de pré-évaluation de la campagne 2017 de riziculture pluviale du projet d'IESAII dans les régions de Zinder et Tahoua, du 10 au 21 Novembre 2017 ; (RSE)
	Rapport de l'atelier de consolidation des données des réalisations du deuxième semestre 2017 d'IESA II, du 26 au 30 décembre 2017, (RSE-IESA II)
	Project Progress report, deuxième semestre 2017, (UGP)
1er semestre 2018	Rapport de mission de mise en place des semences et des moulins / désonneux ; RSE
	Rapport de l'atelier de consolidation des données des réalisations du deuxième semestre 2018 d'IESA II, (RSE-IESA II)
	Project Progress report, premier semestre 2018, (UGP)
	Rapport à mi-parcours des activités réalisées de 2014-2018, UGP

2^{ème} semestre 2018	Rapport de l'atelier de consolidation des données des réalisations du deuxième semestre 2018 d'IESA II, (RSE-IESA II)
	Project Progress report, premier semestre 2018, (UGP)
1^{er} semestre 2019	Rapport de mission de supervision des activités du projet IESAI, du 25 Juin au 05 JUILLET 2019
	Rapport de l'atelier de consolidation des données des réalisations du premier semestre 2019 d'IESA II, (RSE-IESA II)
	Project Progress report, premier semestre 2019, (UGP)
2^{ème} semestre 2019	Rapport de mission, (RSE-IESA II)
	Project Progress report, deuxième semestre 2019, (UGP)
1^{er} semestre 2020	Rapport de formation des répondants sur la production de semences de riz, (UGP)
	Rapport final d'exécution du projet, consultant indépendant
	Recueil des bonnes pratique IESAI, consultant indépendant
	Rapport de la consultation sur la capitalisation des résultats et bonnes pratiques du projet IESAI, consultant indépendant

Tableau N°...: superficie-Production-rendement des principales cultures maraichères de la région de Tahoua

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Bouza						Bagaroua				Tahoua Départ			Région de Tahoua
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	2017	2018	2019	
Nombre d'ha total exploités															
	Pomme de terre	20,28	1,80	1,5	4,3	19,31				1,5		3,00	10,00	7,00	68,69
	Chou	49,09	2,50	3,7	43,3	11,18	27,25	0,19	0,19	5,325	55,00	14,00	25,00	14,00	250,73
	Laitue	8,28	0,80	0,8	16,7	6,7	11,93	0	0	0		12,00	17,00	8,00	82,21
	Oignon	88,66	8,20	10,6	125,44	6,03	32,55	0,46	0,46	8,61	80,00	57,00	95,00	60,00	573,01
	Tomate	10,35	1,00	1	19,15	3,9	14,60	0,02	0,02	0,2		7,00	10,00	6,00	73,24
	Poivron	10,5	0,80	0,9	12,51	3,45	19,68	0,93	0,93	12,54	75,00	2,00	5,00	5,00	149,24
	Blé	8	1,00	0		2,1	2,80	0		0		2,00	4,00	2,00	21,90
	Mais	7,05	2,00	0		4,2	6,70	0		0,02	52,00	9,00	12,00	11,00	103,97
	Piment	10,9	0,80	0,9	16,05	7,37	19,68	0,4	0,4	3,87	45,00	2,00	5,00	2,00	114,37
	Carotte	3,25	0,50				3,55			0		5,00	8,00	5,00	25,30
	Dolique/Niébé							5,03	5,03	49,77	510,00	38,00	19,00	13,00	639,83
Production totale par spéculation (T)															
	Pomme de terre	665,70	71,68	54,99	152,24	677,53				10,80		99,00	250,00	210,00	2191,94
	Chou	1 602,61	84,75	117,94	1 355,46	394,94	825,04	6,25	6,25	198,00	4 542,50	329,00	545,00	602,80	10610,54
	Laitue	170,89	19,54	17,51	367,89	184,96	255,15					200,00	342,00	168,20	1726,14
	Oignon	3 108,30	280,77	345,26	3 043,83	217,64	1 120,99	46,93	46,93	301,00	4 030,00	1 983,00	4 050,00	2 504,00	21078,64
	Tomate	331,64	33,75	30,21	568,11	81,62	720,59	0,36	0,36	5,00		117,00	325,00	190,00	2403,64
	Poivron	155,25	12,39	18,71	260,20	2,20	331,29	6,70	6,70	83,78	1 208,00	9,40	33,00	11,80	2139,42
	Blé	63,56	1,07			3,06	3,46					12,00	30,00	0,00	113,15
	Mais	5,70	5,29			163,89	4,89			2,00	51,80	6,00	9,00	7,85	256,42
	Piment	145,05	13,79	20,29	368,96		305,22	4,31	4,31	70,16	971,00	5,60	20,00	2,00	1930,69
	Carotte	59,67	10,66				103,53					11,90	19,00	0,00	204,76
	Dolique/Niébé							3	3	30,41	535,80	106	17,00	7,41	702,52
Rendement par spéculation (T/ha)															
	Pomme de terre	41,93	39,75	35,97	35,41	34,60				7,20		33,00	25,00	33,44	34,89

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Bouza						Bagaroua				Tahoua Départ			Région de Tahoua
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	2017	2018	2019	
	Chou	37,80	34,06	31,83	31,30	34,92	34,85	32,81	32,81	37,00	81,21	26,52	26,50	43,20	37,29
	Laitue	23,76	24,43	21,74	22,03	26,88	24,71					19,01	21,50	21,40	22,83
	Oignon	37,68	33,77	32,46	24,27	35,74	33,97	10,91	10,91	35,00	49,20	41,52	42,00	42,60	33,08
	Tomate	36,78	33,84	37,25	29,67	20,82	36,15	15,45	15,45			27,01	22,50	32,00	30,69
	Poivron	16,93	15,49	21,02	20,80	0,64	16,27	8,05	8,05	7,00	12,10	4,70	6,50	2,60	12,50
	Blé	4,93	1,06			1,36	1,20					6,00	7,50		3,68
	Mais	0,88	0,79		-	3,81	0,74				1,00	1,30	0,75	0,75	1,25
	Piment	18,20	17,24	22,30	22,99		21,26	4,67	4,67	18,00	16,40	2,80	4,00	1,25	14,97
	Carotte	16,58	21,23		-		28,38					4,30	2,50	0,00	14,60
	Dolique/Niébé				-			0,55	0,55	1,00	1,08	14	0,90	0,57	2,69

Tableau N°...: superficie-Production-rendement des principales cultures maraichères de la région de Zinder

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Magaria			Région de Zinder
		2017	2018	2019	
Nombre d'ha total exploités					
	Pomme de terre				
	Chou	5,25	67	67,40	139,65
	Laitue	3,2	23	22,60	48,80
	Oignon		53	53,30	106,30
	Tomate	9	42	42,20	93,20
	Poivron				-
	Blé				-
	Mais	22	4	3,90	29,90
	Piment				-
	Carotte				-
	Dolique/Niébé				-

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Magaria			Région de Zinder
		2017	2018	2019	
Production totale par spéculation (T)					
	Pomme de terre				-
	Chou	337,25	1 533	2 089,02	3 958,82
	Laitue	73,14	168	393,35	634,02
	Oignon	-	1 127	1 653,30	2 780,50
	Tomate	344,97	1 664	688,17	2 697,26
	Poivron	-			-
	Blé	-			-
	Mais	8,94	3	8,85	20,59
	Piment				
	Carotte				
	Dolique/Niébé				
Rendement par spéculation (T/ha)					
	Pomme de terre				
	Chou	64,53	28	26,69	39,77
	Laitue	22,88	8	15,13	15,25
	Oignon		28	32,00	30,10
	Tomate	37,98	26	14,16	26,13
	Poivron				
	Blé				
	Mais	0,41	0,46	2,21	1,03
	Piment				
	Carotte				
	Dolique/Niébé				

Tableau N°...: superficie-Production-rendement de la culture du riz pluvial de la région de Tahoua

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Bouza					Bagaroua			Tahoua				Région de Tahoua
		2015	2016	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	
Nombre d'ha total exploités														
	Riz Gambiaca	141,8	141,8	194,6	112,8	121,8				19,5	194,6	27,0	18	971,9
	Riz Nérica	34,5	34,5	52,0	-	0					52,0			173,0
	D5237			31,2	39,2	33,18	5,3	15,0	34,5	2,5	31,2	33,0	7	231,9
	Balangaba	96,6	96,6		30,2	29,01								252,4
	Djimbidié/Mai toudda	112,6	112,6	186,7		160,38	3,1	13,8	7,05		186,7			782,7
	Cinin Akaifa			63,2	30,5	20,49					63,2			177,3
	Mai Tsico										13,0			13,0
	Bouhou Banza										7,0			7,0
	Mai Adda										5,0			5,0
Production totale par spéculation (T)														
	Riz Gambiaca	1200	1 200	1 454	709	732				105,3	1454	157,3	20,4	7 031,5
	Riz Nérica	175,6	175,64	328	-						328			1 006,8
	D5237			193,31	229	188,21	13,784	104,5	190,03	15,155	193	210,5		1 337,8
	Balangaba	669,9	669,946		212	108,45								1 660,3
	Djimbidié/Mai toudda	608,7	608,69	1031,76	735	794,79	7,54	85,3	30,4		1031,76			4 933,9
	Cinin Akaifa			318,8	125	79,6					318,8			842,2
	Mai Tsico										44,2			44,2
	Bouhou Banza										20,6			20,6
	Mai Adda										15,6			15,6
Rendement par variété (T/ha)														
	Riz Gambiaca	6,9	6,91	6,17	6,3	5,83			4,04	4,85	6,17	5,25	3,57	5,60
	Riz Nérica	6,9	6,88	7,98							7,98			7,44
	D5237			5,78	5,7	5,4	3,046	7	2,26	5,7	5,78	6,06	2,85	4,96
	Balangaba	6,5	6,46		4,15	3,62								5,18
	Djimbidié/Mai toudda	5,2	5,17	5,93	5,9	5,58	1,745	4,93			5,93			5,52
	Cinin Akaifa			5,06	3,2	2,91					5,06			4,06

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Bouza					Bagaroua			Tahoua				Région de Tahoua
		2015	2016	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	
	Mai Tsico										3,4			3,40
	Bouhou Banza										2,94			2,94
	Mai Adda										3,12			3,12

Tableau N°...: superficie-Production-rendement de la culture du riz pluvial de la région de Zinder

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Magaria					Région de Zinder
		2015	2016	2017	2018	2019	
Nombre d'ha total exploités							
	Riz Gambiaca	44,6	212,9	202,0	172,0	152	783,5
	Riz Nérica	33,0	49,0	96,0	52,0		230,0
	D5237		2,5	42,0	39,0	60	143,5
	Balangaba						-
	Djimbidé/Mai toudda						-
	Cinin Akaifa						-
	Mai Tsico			13,0	4,0		17,0
	Bouhou Banza			7,0	28,0		35,0
	Mai Adda			5,0			5,0
Production totale par spéculation (tonnes)							
	Riz Gambiaca	61	678,1	1670,25	419,6	603,12	3 432,1
	Riz Nérica		160,4	388	13,04		561,4
	D5237	20,4	5,56	156,12	134,8	219,97	536,9
	Balangaba						-
	Djimbidé/Mai toudda						-
	Cinin Akaifa						-
	Mai Tsico			44,2	4,8		49,0
	Bouhou Banza			20,6	10,32		30,9
	Mai Adda			15,6			15,6

Indicateurs	Détails / Désagrégation	Magaria					Région de Zinder
		2015	2016	2017	2018	2019	
Rendement par variété (T/ha)							
	Riz Gambiaca	3,57	6,18	2,97	1,52	5,4	5,05
	Riz Nérica		5,79	3,69	0,3		4,74
	D5237	2,85	2,07	3,66	2,6		2,795
	Balangaba						
	Djimbidé/Mai toudda						
	Cinin Akaifa						
	Mai Tsico			3,4	1,2		3,4
	Bouhou Banza			2,94	0,45		2,94
	Mai Adda			3,12			3,12

Tableau d'évaluation / appréciation globale des résultats et effets du projet IESAI

Objectif spécifique (Effets) : améliorer durablement

- Revenus des groupes cibles : L'analyse du rapport Valeur/Cout montre que pour un (1) franc investi, les producteurs tirent respectivement 4 francs à Badé, 3 francs à Wacha, 2,95 francs à Karofane et 2,04-2,44 francs sur les sites de Tahoua.
- Alimentation et la nutrition des groupes cibles: la double campagne (cultures irriguées et riziculture pluviale) réussie sur les sites impacte positivement l'alimentation et la nutrition des bénéficiaires.

Résultats	Activités	Commentaires / évaluation / appréciation
Résultat1: superficies irriguées ont augmenté		
	Aménagement sommaire	2015 : 20ha aménagés à Bouza, 2016-2017 : 66ha à Bagaroua, 2018-2019 : 55 ha aménagés à Bouza (55,5 ha) ; 7 Ha à Wacha ; 10 Ha à Algass 5,5 ha à Bagaye 2015-2018 : 417ha de superficies ont été aménagés par les producteurs sur le modèle d'aménagement du IESA 2 dans la zone d'intervention du projet en cours.
Résultat2: mise en valeur durable des terres aménagées (cultures vivrières et cultures de haute valeur ajoutée)		
	fourniture d'intrants agricoles (intensification)	5880 kg de semences de riz mise en place par IESA 2 et 17138 kg mis place par l'Etat et les autres partenaires; 1474 litres de produit phytosanitaire ; 6250 kg d'engrais et plusieurs kits de petit matériel.
	Diversification	En plus du riz,19 spéculations en culture maraichère sont conduites. La diversification des cultures est une stratégie paysanne pour renforcer leur résilience et résoudre l'insuffisance des terres. L'introduction de nouvelle culture, exemple le blé. L'adhésion des nouveaux acteurs dans la production du riz surtout les femmes, jeunes et exodants.Divers appui de la diaspora pour encourager les riziculteurs. Changement des habitudes alimentaire par l'introduction du riz local dans les rations alimentaires. Amélioration des revenus. 9333 tonnes de riz Paddy produit et 17342 tonnes de produits maraichers sur quatre ans.
Résultats 3 l'accès aux facteurs de production et au foncier est amélioré et sécurisé		
	l'acquisition d'actes fonciers pour sécuriser les sites aménagés	Tous les sites de production sont sécurisés à travers l'établissement des actes de transaction foncière.

Résultats	Activités	Commentaires / évaluation / appréciation
	renforcement des membres des commissions foncières de base	
Résultats 4 : visibilité des activités de l'IESA2 est améliorée		
	confection de dépliants	
	tenu des réunions des comités de pilotage et d'orientation	Tenue deux sessions du comité de pilotage au niveau national. Malheureusement les réunions de cadres de concertation au niveau local ne sont pas tenues. Les missions des autorités administratives et des élus locaux n'ont pu être organisées
	suivi des activités et la collecte de données	Trois missions du coordonnateur régional, des missions conjointes FAO et ministère de tutelle et de missions régulières de l'encadrement techniques de terrain.
	tenu des ateliers de S&E, enquêtes et rapportage	Les ateliers semestriels de consolidation des données collectées ont été régulièrement tenus. Les projets progress reports sont produits et envoyés et envoyés au ministère de tutelle et au bailleur de fonds
Résultat 5 : valorisation des produits agricoles par le renforcement des chaînes de valeurs		
	Appuyer la transformation et la conservation des produits maraichers	Appui en matériel de transformation des céréales à cinq groupements des producteurs
Résultat 6: gouvernance de la sécurité alimentaire est améliorée à travers le renforcement des capacités des acteurs.		
	Renforcer les capacités techniques des producteurs (CEP et suivi / animation régulier)	Une session de formation organisée à l'intention des producteurs et les cadres à Gaya et formation des producteurs par l'encadrement rapproché.
	Renforcer les capacités techniques des agents d'encadrement (approche CEP)	Deux sessions de formation organisées à l'intention des cadres à Gaya et Tillabéri
	Sessions de formation/recyclage en techniques de productions maraichères et rizicoles à	Trois sessions de formation sur l'irrigation, les techniques de production maraichère et la riziculture pluviale.

Résultats	Activités	Commentaires / évaluation / appréciation
	l'attention de l'encadrement	
	renforcement des capacités des acteurs publics et privés et des organisations professionnelles et la mise en place d'un environnement technique et juridique favorable.	l'organisation de la filière riz en inter profession et la mise en place des collèges Producteurs, transformateurs et commerçants au niveau commune, département de deux régions couvertes par le Projet IESA 2. Aussi la mise en place d'une fédération des OP dans la zone de Bouza
Résultat 7 : santé nutritionnelle et l'hygiène alimentaire sont améliorées		
	Enquête sur la Sécurité Alimentaire des ménages et la situation nutritionnelle des enfants de moins de 59 mois	
Résultat 8 : gestion efficace et efficiente du projet par l'UGP		
	Prise en charge du personnel local et paiement des compléments de salaire aux cadres et agents de terrain	Le personnel local et les cadres nationaux ont régulièrement perçu les salaires et les compléments.
	Missions	Trois missions du coordonnateur régional, des missions conjointes FAO et du ministère de tutelle et de missions régulières de l'encadrement techniques de terrain.
	Fonctionnement (Consommables de bureau, Entretien véhicule, Carburant)	Pas de frais d'entretien de véhicules et moto au niveau département et commune et la rupture des compléments de salaire des chauffeurs des DDA de Tahoua, Bouza et Magaria et la non prise en compte du chauffeur de la DDA de Bagaroua dans le dispositif.
	acquisition de Motos pour l'encadrement, entretiens des véhicules des DDA	Acquisition de 5 motos en 2018 au profit des encadreurs des sites. Malheureusement les véhicules des DDA et motos des encadreurs ne sont pas entretenus par le Projet.